

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE VALENCIENNES

AGENDA 21

Fiche d'identité :
Bernard Brouillet
(Sans étiquette)
Nord (59)
85 000 habitants,
8 communes

Le SIAV est le premier syndicat d'assainissement français à s'être lancé dans l'élaboration d'un Agenda 21 (2005). Une première version, composée de 51 actions a été adoptée en février 2008 à l'issue d'une concertation avec les élus et les partenaires. La révision de ce programme est en cours, elle inclut la participation des agents et aboutira à un nouveau programme 2010-2020.

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

Impulsion politique	La démarche repose sur une motivation très forte du Président Bernard Brouillet – également Maire adjoint au développement durable de Valenciennes. Témoin de cette volonté politique, les journées de sensibilisation et les ateliers de travail (élus, techniciens, partenaires) ont été animés par le premier magistrat ¹ . Il est lui-même en cours de formation au Collège des hautes études sur le développement durable (CHEDD)
Pilotage du projet	L'Agenda 21 du SIAV repose sur plusieurs instances de dialogue : - le Comité syndical, qui regroupe 42 élus, définit la politique générale de développement du SIAV et hiérarchise les projets et les actions de l'Agenda 21 ; - le Comité de pilotage Agenda 21, composé du pôle Innovation développement qualité du SIAV et de la chargée de mission Agenda 21 du SIAV. Il est chargé de l'animation et de la coordination transversale de l'Agenda 21. A chacune de ses réunions, un ou plusieurs élus sont invités à participer. ² - les Comités d'orientation, auxquels la chargée de mission Agenda 21 (rattachée directement au président du SIAV), participe systématiquement. Ils prennent une forme restreinte ou élargie selon les besoins - « restreint », composé des responsables des cinq pôles (« eau et biodiversité », « gouvernance ressources et moyens », « développement innovation et qualité », « formation et ressources humaines » et « finances- contrôle de gestion »), pour sa formation la plus fréquente, - « élargi » composé des membres du Comité restreint, auxquels s'ajoutent les 9 responsables d'unités de services, plus rarement.
Mobilisation des équipes internes	Depuis 1998, le SIAV dispose d'un Système de management environnemental (ISO 14001) dans ses services. Pour compléter ce dispositif, des actions de formation globale ont été dispensées aux 41 élus et 22 agents, l'une sur le développement durable (enjeux

¹ Bernard Brouillet a animé des débats sur le film d'Al Gore, un séminaire d'information auprès des élus, des ateliers de formation pour les partenaires, les Mardis de l'eau, ...

² Le Comité de pilotage Agenda 21 travaille en étroite avec la mission Agenda 21 de la ville de Valenciennes.

	/réponses), l'autre sur l'intérêt de l'Agenda 21 (méthode). Ces formations ont été dispensées une première fois en 2007, puis à nouveau en 2009, suite aux nouvelles élections. Depuis 2008, le développement durable est inscrit en continu dans la formation des agents, à travers le CHEDD. 7 agents sont en cours de formation sur l'année 2008/2009 (avec le Président).
Education et mobilisation des partenaires et des citoyens	<p>Les partenaires du SIAV ont été formés pendant les « Mardis de l'eau »³ (juillet-décembre 2007): interventions d'experts ou des visites de site. Au total, une cinquantaine de partenaires étaient invités à chacune des 20 éditions des Mardis de l'eau.</p> <p>Auprès des usagers, le Syndicat a développé des actions culturelles et pédagogiques pour développer une culture de l'eau : DVD « Notre Escaut », magazine vidéo « Ozone », soutien à la création artistique, expositions, visites de sites ... Des conventions avec les partenaires ont été signées pour sensibiliser les usagers aux économies d'eau (Voir plan d'action sur l'accompagnement des familles modestes vers une bonne gestion de l'eau) ;</p>
Concertation avec les parties prenantes	<p>La stratégie Agenda 21 repose sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - une enquête (2006) auprès des 40 partenaires du SIAV (institutions locales, organismes, chambres consulaires, bailleurs sociaux, représentants de l'Etat, associations de consommateurs et de pêcheurs, Comité de quartier, enseignants, aménageurs, entreprises) pour réaliser un état des lieux ; - trois ateliers de travail⁴ (2007) pour définir les priorités et recenser des propositions d'actions ; - des réunions élus/agents pour valider le plan d'actions et rédiger les fiches-projets <p>Les 51 actions de l'Agenda 21 ont ensuite été validées en Comité syndical. Les habitants n'ont pas participé à la concertation.</p>
Evaluation	Des indicateurs d'état (avancement des projets) ont été identifiés collégalement lors des Mardis de l'eau pour chacune des actions. Un rapport annuel d'activités et de développement durable a été rédigé en 2008, un bilan de mi-parcours sera réalisé en 2014.

Vision stratégique et plan d'actions

Axes stratégiques et plan d'actions	<p>L'Agenda 21 du SIAV se décline en 7 thématiques et 51 actions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. préservation des ressources en eau 2. bon état écologique des masses d'eau et du milieu récepteur 3. accès à l'assainissement collectif pour tous 4. rapport qualité / prix du service d'assainissement 5. qualité environnementale des ouvrages d'assainissement et des chantiers 6. pérennité des ouvrages d'assainissement (exploitation et entretien) 7. empreinte écologique <p>Les objectifs régionaux (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), nationaux (Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006), européens (Directive cadre européenne de 2004) et internationaux (Objectifs du Millénaire) ont été pris en compte dans l'élaboration de l'Agenda 21 local.</p> <p>Les partenaires financiers européens ont été sollicités : subventions FEDER⁵, projet européen CIUDAD "développement urbain et dialogue", Banque européenne d'investissement.</p>
--	--

³ En janvier 2009, les "Mardis de l'eau" sont devenus les "Mardis du développement durable".

⁴ Mardi de l'eau

⁵ Fonds Européen de Développement Régional

Actions réalisées, exemplarité et innovations

Axes retenus	Actions engagées	Résultats obtenus
<p align="center">Exemplarité de l'administration</p>	<p align="center">Politique de consommation raisonnée</p>	<p>Réduction de 5% de la consommation annuelle de carburant par l'introduction du bi-carburant-gaz</p> <p>Réduction de 5% des déchets par an et tri des déchets</p> <p>Réduction des consommations d'énergie, d'électricité et d'eau</p>
	<p align="center">Introduction de critères de performance environnementale dans les marchés publics de construction des réseaux et de consultations d'entreprises</p>	<p>Nouvelle grille de lecture, modification des procédures internes en matière de rédaction des cahiers des charges, modification du règlement intérieur des achats</p>
	<p align="center">Obligation pour les installateurs et les fournisseurs de réaliser un bilan énergétique des stations de refoulement d'eaux usées</p>	<p>Introduction de ce nouveau critère de jugement en plus des aspects techniques et financiers. Une première en France</p>
	<p align="center">Achat de véhicules limitant les émissions de CO2</p>	<p>Modification et diversification de la flotte des véhicules pour témoigner de la diversité possible des modes d'approvisionnement : gaz de ville, éthanol, gaz propane. Information du public</p>
	<p align="center">Développement de l'e-administration garantissant l'accès de tous à l'assainissement collectif : développement d'un logiciel d'optimisation de l'instruction des demandes de raccordement en temps réel (e-administration) couplé avec un SIG permettant de localiser les secteurs en déficit de raccordement</p>	<p>16 000 dossiers de demande de raccordement traités avec accès facile des usagers au dossier et mise à jour immédiate des données</p> <p>Mailing adapté et rapidité pour l'envoi de courriers de notification d'amendes aux propriétaires des immeubles non ou mal raccordés</p>
	<p align="center">Création d'un Extranet de partage et de transversalité mettant à disposition des élus et du personnel l'ensemble des outils d'aide à la décision et de suivi</p>	
<p align="center">Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles</p>	<p align="center">Préconiser des aménagements visant à réduire les surfaces imperméabilisées dans les opérations d'urbanisme et favoriser une maîtrise d'œuvre qui replace l'eau et la biodiversité au sein des zones à aménager</p>	<p>Mise en place d'une équipe pluridisciplinaire pour assister les aménageurs et maîtres d'ouvrage pour la définition des projets</p>
	<p align="center">Création d'un parcours de découverte de la Rhonelle associant Histoire, patrimoine, faune et flore</p>	
	<p align="center">Formation de d'éc'eau guides" bénévoles</p>	
<p align="center">Lutter contre les exclusions et les discriminations</p>	<p align="center">Mise en place d'une cellule de coordination et d'échanges d'informations avec la Ville de Valenciennes sur l'habitat insalubre</p>	<p>Réunions semestrielles pour l'identification des logements insalubres par le contrôle de rejets des eaux usées des immeubles raccordés</p>

	Mise en place de critères d'insertion professionnelle dans les marchés publics de travaux, en partenariat avec une structure d'insertion locale (GEIQPRO : groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification - pour le bâtiment et les travaux publics)	6 emplois à temps complet par an dans les entreprises intervenantes
	Accompagnement des familles modestes vers une bonne gestion de l'eau	- 2 conventions signées en 2008 avec l'association des centres sociaux valenciennois et l'école des consommateurs d'Aulnoy –les-Valenciennes - Création d'un jeu de l'oie sur l'eau en atelier social avec les enfants - Création d'un fonds social et d'un comité de pilotage intercommunal associant les CCAS ⁶ pour accompagner les familles en difficultés après le doublement de la taxe d'assainissement sur les logements non conformes
Education au développement durable	Création du festival Eclat de vert : des démarches de création artistique type land-art et des ateliers ouvert à tous, pour découvrir le développement durable de façon participative	
	Création et diffusion d'un magazine vidéo "Ozone" sur le développement durable en partenariat avec l'Education nationale	4 écoles ont participé à l'élaboration du magazine
Coopération internationale	Convention de partenariat avec Care France pour l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène de 8 écoles primaires de deux communes pauvres du Maroc (depuis 2007)	2 000 personnes dont 640 enfants concernés Opération pilote d'échange entre une école de Valenciennes et une école marocaine
	Pilotage d'un consortium pour la réponse à un appel à projet européen sur la construction d'unités pilotes de traitement des eaux usages par lagunage et filtres plantés dans trois pays d'Europe du Nord (projet CIUDAD)	En attente

Commentaires :

Contact :

Valérie Carpentier, chef de projet - 06 71 02 41 04 – carpentier.valerie@siav.fr

⁶ Caisse Centrale d'Activité Sociale